

Les barricades 24 au 31 janvier 1960

Source principale : Le Journal d'Alger du lundi 25 janvier 1960 (JA 25/01/1960)

A noter qu'en application de la loi sur les pouvoirs spéciaux le Délégué général du Gouvernement en Algérie a décidé d'appliquer la censure sur les moyens d'information à partir du 24 janvier au soir.

Le 10 janvier 1960, contre son gré mais sur insistance de son commandement, le général Jacques Massu (commandant le corps d'armée d'Alger) accorde une interview à Ulrich Kempfski, journaliste allemand du *Süddeutsche Zeitung*, ancien para de la Wehrmacht qui se présente en « frère d'armes » et promet de lui soumettre son article avant parution ...



Le 18 janvier 1960, paraît l'interview du général Massu ...

Le 19 janvier 1960, le général Massu est convoqué à Paris ... les sanctions disciplinaires (il est limogé et relevé de ses fonctions et interdit de retourner à Alger) seront en partie à l'origine des Barricades du 24 ...

**R. B.**  
Moules brevets  
**VITRIFIÉS**  
En exclusivité :  
17, RUE SADILHARNOT - ALGER

**L'ÉCHO D'ALGER**  
— Trois éditions quotidiennes —  
Le plus fort tirage de l'Afrique du Nord

Directeur général : Alain de SEROUY  
0,25 NF - 60 centimes - 0,35 NF  
20, rue de la Liberté  
Téléphone : 85-73-50 x 85

**LE GÉNÉRAL MASSU, RELEVÉ DE SON COMMANDEMENT**

**ne reviendra pas A ALGER**  
Il est remplacé par le général Crépin

**Conférence sur l'Algérie : La politique du 16 septembre ne sera pas modifiée**

- Procédures exceptionnelles pour la répression accélérée des attentats et du terrorisme
- Conseils généraux d'Algérie renouvelés avant la fin de 1960
- Constitution ultérieure de commissions d'états pour "formuler des propositions"

**Le général de Gaulle en Algérie, le 5 février**

**MASSU**

**SUITE EN PAGE 3**

**Le général Challe ?**

Déjà le 10 mars 1957, le colonel Roger Barberot, compagnon de la Libération, sous le commandement du général de la Bollardière, écrivait à Abel Thomas, directeur de cabinet du ministre de la Défense nationale, à propos du général de la Bollardière :

*« Il ne s'agit pas d'un différend Massu-Bollardière ... »*

*Je crains que Massu ne soit à son insu largement manœuvré. A échéance, il ne peut que faire les frais d'une opération ... »*

Le 21 janvier 1960, réunion du Comité d'Entente des Mouvements Nationaux :

Ortiz appelle à manifester pour le dimanche 24 janvier. Martel, lui, flaire le piège. Pour avoir sillonné en tous sens l'Algérois et le Constantinois, il s'était rendu compte que l'armée faisait encore trop confiance à de Gaulle. Un nouveau 13 mai lui paraissait impossible.

Il met en garde les membres du Comité d'entente des mouvements nationaux :

*« Messieurs, avant que vous ne preniez une décision définitive, je tiens à vous avertir que vous vous engagez dans une manœuvre gouvernementale de haute provocation. Le pouvoir cherche à détruire la force que nous représentons. Il faut du sang à de Gaulle pour avoir une raison valable de nous arrêter et de dissoudre nos mouvements. »* (Claude Mouton, La Contre-révolution en Algérie, 1972, p. 403)

Le chef du MP 13, desservi par son penchant à l'illuminisme, ne fut malheureusement pas écouté.

Le 22 janvier 1960, nouvelle réunion clandestine chez le capitaine Roy : sont présents, entre autres, Martel, Gardes, Ortiz, Filippi ...



Martel

Gardes

Ortiz

Le 23 janvier 1960, après avoir reçu du général de Gaulle en personne les consignes pour le maintien de l'ordre à Alger, le général Challe revient dans la nuit de Paris.



général Challe

A zéro heure, le Commandant en chef fait un exposé sur l'entretien qu'il a eu avec le chef de l'Etat ... et déclare : *« Il est indispensable que l'unité de l'armée soit sauvegardée. S'il y a une manifestation, je donnerai l'ordre de tirer, quoi qu'il arrive ... »*

Le général Costes, commandant la Zone du Nord Algérois (ZNA), bien que Français d'Algérie ... dira à Joseph Ortiz, venu tenter de négocier avec lui : *« Je vous avertis que si cette manifestation devait avoir lieu et si j'en recevais l'ordre, je n'hésiterais pas un instant à faire tirer sur la foule. »*

Le **24 janvier 1960**, à Alger, c'est le premier jour de ce qui sera la **semaine des barricades**.

« Bien avant 8 heures, de fortes concentrations de soldats, bérets verts surtout et zouaves, étaient massées à toutes les entrées de la ville.

Dans les rues centrales, on ne voyait que des gendarmes mobiles en tenue de campagne qui barraient les abords du plateau des Glières et du Forum.

Vers 9 heures, quelques groupes de jeunes manifestants arrivaient dans le centre de la ville où les magasins étaient, comme la veille, tous fermés.

9h30 La foule s'amasse devant le Coq Hardi. Les gendarmes laissent circuler.

10 heures La foule est maintenant de 7 à 8 000 personnes. On y voit des jeunes, comme la veille, mais aussi beaucoup d'hommes mûrs, de femmes du peuple, de territoriaux ... La foule chante « C'est nous les Africains ! » ou « la Marseillaise » et crie des slogans « Algérie française », « Massu à Alger », « De Gaulle à Moscou » » (JA 25/01/1960)

Un millier d'hommes du MP13 (à leur tête Martel, Crespin, Paul Chevallet, le commandant De Galbert, le Dr Imbert, le bijoutier Denis -lieutenant UT-) fait jonction avec les UT en armes de Sapin-Lignièrès (Kerdavid, Ronda) au pied de la statue de Jeanne d'Arc.



Sur le balcon de l'immeuble de la Banque de l'Algérie : Ortiz, le Dr Lefèvre, le capitaine Filippi, le colonel Gardes, Schambill, Moreau, Parrachini (3 ex MP13), Arnould, Seguin (journaliste de *la Dépêche Quotidienne d'Algérie*), Méningaud, Martin (AC), le professeur Michaux, Me Laquière ...

Vers 11 heures, 10 000 personnes sont rassemblées ...

« 11h30 Le premier incident se présente : une soixantaine de territoriaux de Fort-de-l'Eau, drapeau et lieutenant en tête, descend la rue Michelet. Les hommes marchent en rang et sont armés. Ils vont se heurter au barrage de gendarmes quand le capitaine de ces derniers, au dernier moment, donne l'ordre d'ouvrir le barrage. Les territoriaux passent, sous les applaudissements de la foule, à laquelle on a distribué des portraits de Massu.

Lagaillarde a installé son « PC » dans l'Université, dont des jeunes gens en tenue militaire, et armés de fusils gardent l'entrée, en compagnie de territoriaux armés de mitraillettes. » (JA 25/01/1960)



Un second PC s'est installé au-dessous du boulevard Laferrière : les députés « Algérie française », Biaggi, de Sérigny (directeur de *l'Echo d'Alger*).

« L'heure du déjeuner apporte une accalmie. » (JA 25/01/1960)

« Vers 12h00 Le cortège de Bab-el-Oued arrive. Depuis le matin, une dizaine de milliers de personnes étaient bloquées devant la caserne Pélissier par des barrages de CRS et de parachutistes du 3<sup>ème</sup> RPIMA ... A l'angle de la rue Alfred-Lelluch ... Là se produit un incident : les gendarmes mobiles stoppent le passage. On parlemente puis des heurts se produisent. Des crosses s'agitent en l'air (des automobilistes sont réquisitionnés pour évacuer 6 manifestants qui ont reçu de sérieux coups de crosse) ... des bousculades assez sérieuses. Un manifestant arrive à arracher son arme à un gendarme. Devant le nombre, les gendarmes cèdent et le cortège reprend sa marche vers la Grande Poste.

A 12h30 le haut-parleur installé au balcon du groupement des amicales de territoriaux 1 rue Charles Péguy grésille. Une voix grave en sort ... demande aux Algérois d'attendre et de ne pas quitter la Grande Poste : « L'heure du repas est passée. »

13 heures De nombreux manifestants quittent les lieux ...

De 15 000 environ la foule est maintenant tombée à 8 000 environ.

14 heures La foule grossit de nouveau ... De jeunes gens bloquent la circulation avec des voitures ... Les militaires installent des barbelés ... » (JA 25/01/1960)

Vers 15 heures, à nouveau 10 000 personnes.

Vers 16 heures, des groupes de manifestants vont rejoindre Lagailarde aux Facultés.

« Vers 16h30 des barricades commencent à se dresser dans les différentes rues qui commandent l'accès au plateau des Glières. » (JA 25/01/1960)

En fin d'après-midi, alors que les 5 à 6 000 personnes qui se trouvaient encore sur le plateau des Glières commençaient à se disperser, Debrosse, obéissant aux instructions de Crépin, le successeur de Massu, ordonna au commissaire de police Trouja de faire les sommations réglementaires : « La garde va charger. » Trouja refusa de donner un tel ordre, qui lui paraissait une folie. Néanmoins, on vit bientôt les 15 escadrons de gendarmerie dévaler du forum vers le plateau des Glières.

Un peu avant 18 heures, « *des hommes tête nue et en tenue militaire sans insignes ni galons, armés d'un fusil-mitrailleur, ouvrent le feu* (un feu nourri selon Crépin) *à travers la foule en direction des gendarmes* » : des gardes mobiles tournoyèrent sur eux-mêmes et s'effondrèrent ; ils « ripostent » et des civils s'effondrent à leur tour ; les UT de Ronda ripostent à leur tour en tirant au FM sur les gardes mobiles.

Le bilan sera de 22 morts dont 14 gendarmes et 8 manifestants et UT, et de 93 blessés, dont 59 gendarmes et 34 manifestants et UT.

Un détail bouleversa ceux qui relevèrent les victimes : parmi les forces de l'ordre, deux tiers des gendarmes avaient été tués d'une balle dans le dos. Cf. 3 février 1961

Raphaël BALLESTER 30 ans territorial de la 145<sup>ème</sup> Cie, tué par une balle dans le dos au moment où il portait secours à une femme : cette balle de mitrailleuse du calibre 12.7 est entrée dans les reins pour aboutir à fleur de peau à la poitrine, inhumé le 26 janvier.



Eugène BEVILLACQUA 46 ans (né à Alger en 1914), territorial, ancien de la 2<sup>ème</sup> D. B., il avait participé, depuis la Tunisie jusqu'en Allemagne, aux campagnes de la libération de la Patrie, décoré de la Croix de Guerre, lieutenant de réserve.

C'était un Français replié du Maroc auquel l'Association des Français du Maroc repliés en Algérie rend hommage dans la Dépêche Quotidienne d'Algérie du mercredi 27 janvier 1960 :

« Ainsi donc, après avoir vécu toute une vie d' « affreux colonialiste » il est mort comme un « ultra excité » ... Dors, Bevilacqua : tu as fait tout ton devoir, comme un brave fils de France ! » »



André EYCHENNE 47 ans, père de 3 enfants, inhumé le 26 janvier au cimetière d'Hussein Dey en présence du maire d'Hussein Dey M. Steinbrunner en uniforme de commandant (UT)





● Le cercueil d'André Eychenne porté par ses compagnons du 1<sup>er</sup> Bataillon d'UT est entouré par deux pancartes : « Mort pour l'Algérie Française », et suivi par une foule énorme (Photo Y. Desagne (Bellefleur))

Dans une indicible émotion et un calme émouvant

## LES TERRITORIAUX D'HUSSEIN-DEY ont porté en terre leur camarade André EYCHENNE

C'est au milieu d'une foule considérable qu'ont eu lieu hier après-midi les obsèques du territorial André Eychenne, tué dimanche soir devant la barricade de la rue Charles-Péguy. Bien avant l'heure fixe, des milliers d'Hussein-Déens gémissoient les trottoirs sur tous les abords de la rue de la République.

Roger HERNANDEZ 34 ans, inhumé le 26 janvier à Kouba devant un cortège évalué à 6000 personnes



On accroche au drapeau tâché du sang d'Hernandez la croix de la valeur militaire



Marcel MOLINIER, capitaine du Rugby Association Sportive Algérien



Sigmond RYBICKY ou RICICKRY Polonais, ancien légionnaire

Jean ROSCH inspecteur IBM, inhumé le 26 janvier à Saint-Eugène en présence de M. Lambert maire du 3<sup>ème</sup> arrondissement

Jean SALAMI

Parmi les blessés, on compte le député Mourad KAOUAH 41 ans, acclamé le lendemain au balcon des UT : « Nous mourrons s'il le faut, tous ensemble, comme nos pères l'ont fait ! » Il fait entonner à la foule une « Marseillaise » émouvante.

Les paras du 1<sup>er</sup> REP de Dufour et du 1<sup>er</sup> RCP de Broizat s'interposent entre les manifestants et les gardes mobiles du colonel Debrosse.

Ayant tenté de gagner l'Algérie, le général Chassin est interpellé par la police.

80% des territoriaux (15 000 hommes) en armes présents le 1<sup>er</sup> jour des barricades appartiennent au FNF d'Ortiz, qui sera dissout après les Barricades, comme seront dissous les 5<sup>èmes</sup> bureaux. L'adjudant Orsini et quelques harkis désertent pour rallier les insurgés.

Du 24 janvier 1960 au 30 août 1961, Albert Garcin est l'agent de liaison et le pourvoyeur de caches de Martel et ensuite des généraux.



des Algéroises ravitaillent les Barricades

Le 25 janvier 1960, des barricades s'élèvent aussi à Oran. L'Oranie et le Constantinois se mettent en grève.

Journet (MP13), quelques membres du FNF et de Jeune Nation établissent même un PC clandestin à Constantine.

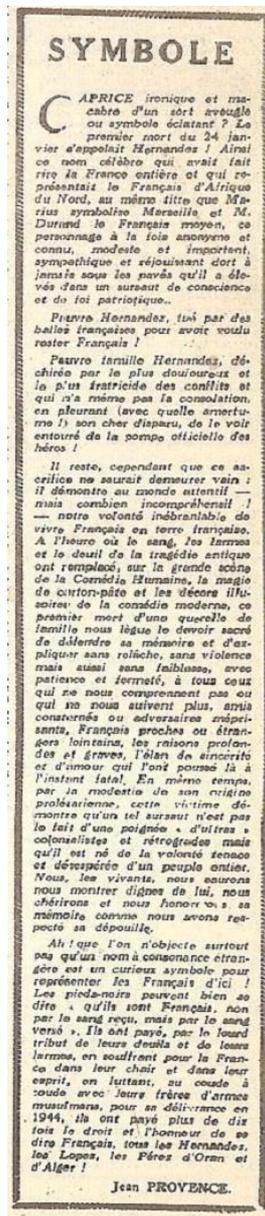


un visiteur des Barricades d'Oran : Zavatta

Le 29 janvier 1960, allocution TV de de Gaulle : « J'ai pris la tête de l'Etat pour faire triompher dans l'Algérie déchirée, en unissant toutes les communautés, une solution qui soit française. Français d'Algérie, comment pouvez-vous écouter les menteurs et les conspirateurs qui vous disent qu'en accordant le libre choix aux Algériens, la France et de Gaulle veulent vous abandonner, se retirer de l'Algérie et la livrer à la rébellion ? Cela, je ne le ferai jamais. »



Dans la Dépêche Quotidienne d'Algérie du 29 janvier 1960 paraît un article intitulé « Symbole » de Jean Provence, hommage au premier mort des Barricades : Hernandez.



Le 1<sup>er</sup> février 1960, Lagaillarde, Crespin, de Galbert se rendent.

Des paras du 1<sup>er</sup> REP leur présentent les armes ... La censure confisquera toutes les pellicules ou films aux photographes et aux cameramen présents.

Les engagements d'honneur pris par le colonel Dufour au nom du Gouvernement pour obtenir la « reddition » des Barricades, sans lesquels engagements il n'y aurait pas eu de reddition, assuraient qu'aucune poursuite ne seraient engagée contre tous ceux qui se trouvaient accusés, à l'exception de trois, dont un seul, Lagaillarde, comparait devant le Tribunal militaire.

Quatre hommes seront arrêtés : le Dr Jean-Claude Perez, Susini, Demarquet et Sannes. Dès leur retour à la vie civile, les capitaines Ronda et Jourdes seront eux aussi arrêtés.

Martel entre dans la clandestinité ... pour 3 ans.

Regroupés sous les ordres du second de Lagaillarde, le capitaine de réserve Guy Forzy, une centaine d'insurgés se portent volontaires pour participer activement à la guerre dans le cadre d'une unité opérationnelle, le « commando Alcazar », dont font partie Ronda, Sanne, Prévost ... Ils rejoignent le 2<sup>ème</sup> REP à Taher, aux environs de Djidjelli ... Leur unité sera dissoute seulement 1 mois après ...

Le 5 février 1960, Jacques Soustelle quitte le gouvernement.



Le 10 février 1960, suppression du 5<sup>ème</sup> Bureau (action psychologique et contacts avec les populations)

Le 23 février 1960, les Unités Territoriales sont dissoutes ...

La vérité sera rendue publique un an plus tard, le 3 février 1961, lors du procès des Barricades, grâce à la déposition du capitaine de La Bourdonnaye : « *Au début de la fusillade, je suis sorti du gouvernement général et j'ai vu deux fusils mitrailleurs sur le forum tirer en direction du plateau des Glières.* »

Le colonel Godard et le général Jacquin avaient ramassé les étuis des balles tirées : ils provenaient tous de lots de munitions délivrées la veille aux CRS (Cf. Michel Sapin-Lignièrès, " Les barricades ", L'Algérieniste, n° 76, déc. 1996).

Ceux-ci avaient mis en batterie des fusils mitrailleurs en haut des escaliers descendant vers le plateau des Glières, de façon à tirer dans le dos des gendarmes et en face des manifestants.

Les uns et les autres se crurent attaqués par leurs vis-à-vis.